

**avorisk.fr**  
Formations Digitales à la Prévention  
des Risques Professionnels

Formation en ligne

# Vérification du matériel de levage – VGP

Assurer la Vérification Générale Périodique des équipements de levage

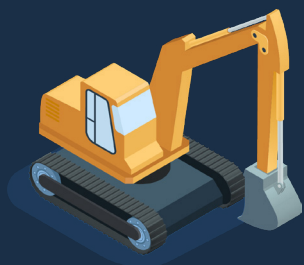
## En quelques chiffres

80+ vidéos

7h de formation

500€/personne

100% de réussite



Contactez-nous  
[contact@avorisk.fr](mailto:contact@avorisk.fr)

Consultez notre site  
[www.avorisk.fr](http://www.avorisk.fr)



## Vérification du matériel de levage – VGP

 **Tarif : 500€ /personne**

 **Durée : 7h de formation**

### Objectifs

Comprendre le cadre réglementaire et maîtriser les exigences légales applicables à l'activité du vérificateur.

Savoir réaliser la vérification obligatoire des appareils de levage :

- Vérification à la mise en service
- Vérification à la remise en service
- Vérification générale périodique (VGP)

### Prérequis

Parler et lire le français.

Il est préférable d'avoir une connaissance pratique des éléments à contrôler.

### Moyens pédagogiques

La formation est à suivre en ligne via la plateforme de e-learning intégrée à notre site [avorisk.fr](http://avorisk.fr). Elle est accessible depuis n'importe quel support connecté à Internet (pc, tablette, smartphone) via tous les navigateurs et sans aucun logiciel spécifique.

L'apprenant est invité à suivre un parcours de formation comprenant des vidéos, des quiz et des exercices pratiques.

Des ressources complémentaires sont partagées telles que des illustrations de défauts constatés sur le matériel et des procédures de vérification.

Il est possible de poser des questions directement au formation pendant et après la formation.

### Public concerné

Toute personne chargée de réaliser la vérification du matériel de levage :

- Vérificateur salarié d'une entreprise spécialisée dans le contrôle
- Vérificateur indépendant
- Responsable ou personnel d'atelier, personnel mécanique

### Programme

- Contexte réglementaire applicable au contrôle
- Rôle et responsabilité des acteurs
- Définition d'un appareil de levage
- Examens et épreuves
- Différents types de vérifications
- Règles de conception CE
- Règles de conception du matériel non CE

### Évaluation

L'évaluation des acquis de l'apprenant se traduit par un QCM (Questionnaire à choix multiples).

En cas de réussite, afin de valider et de certifier ses acquis, l'apprenant recevra une attestation de formation.